



COMMUNE DE PREIGNAN
GASCOGNE AUSCITAINE

Preignan, le 1 décembre 2022

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 8 DECEMBRE 2022 à 18 H.30

dans la salle du Conseil Municipal

de la Mairie de PREIGNAN.

Comptant sur votre présence, Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.



Le Maire

Pascal mercier

ORDRE DU JOUR

1-Adoption référentiel M 57 pour une application au 1 janvier 2023, présentation par Monsieur Frédéric Jouglar, conseiller au Décideurs Locaux.

- Règlement budgétaire et financier
- Choix régime budgétaire de provisions semi-budgétaires pour risque et charges
- Fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement

2- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2023 avant le vote du BP

3- Rapport d'évaluation par la CLEC pour les dépenses engagées par GACDG relatives à la compétence gestion des eaux pluviales urbaines en 2022.

4- Demande de subvention DETR 2023 : 2° tranche projet terrain synthétique

- Questions diverses